Ref. Ares(2014)848601 - 21/03/2014

European Commission

L'Union européenne aide les PME à s'internationaliser

En novembre 2011, la Commission européenne a adopté la communication «Small Business, Big World – un nouveau partenariat pour aider les PME à exploiter les possibilités du marché mondial». Cette communication définit une stratégie européenne cohérente et performante en vue d'améliorer l'efficacité **des services de soutien aux entreprises** et d'aider ainsi les PME européennes à profiter de nouveaux débouchés au niveau mondial. La communication souligne également l'importance d'une coopération transfrontalière entre les clusters et les réseaux; en effet, ce n'est pas seule qu'une PME peut arriver au succès, mais à travers une collaboration, des réseaux et une coopération commerciale stratégique.

La Commission européenne propose les services de soutien décrits ci-après pour aider les PME à réaliser leurs objectifs d'internationalisation. De plus, un portail spécifiquement consacré à ce sujet verra le jour dans le courant de l'année.

1. Portail d'information des PME

Les PME européennes ne connaissent peut-être pas toujours les services de soutien aux entreprises mis à leur disposition par l'Union européenne, les États membres ou le secteur privé.

Le portail d'information des PME fournit des renseignements de quatre manières différentes:

i) il dresse la liste **des mesures et programmes publics européens soutenant l'internationalisation des PME européennes;**
ii) il comporte l'adresse internets **des centres pour les PME de l'UE** et **des bases de données** créés par d'autres DG, par exemple la base de données sur l'accès aux marchés;
iii) il donne des indications précises sur **tous les programmes de soutien disponibles mis sur pied par les États membres** et ouverts à leurs PME respectives ainsi qu'aux PME d'autres pays européens;
iv) il contient, en outre, des informations relatives aux **programmes pertinents** accessibles aux PME européennes sur **25 marchés prioritaires**, ainsi que des liens vers tous les programmes conçus à l'échelon européen, national et régional qui soutiennent les PME sur certains marchés prioritaires de pays tiers.

2. Internationalisation des PME dans le programme COSME

Le programme COSME comporte une enveloppe de plus de 61 millions d'euros consacrée au soutien à l'internationalisation des PME. Les paragraphes qui suivent expliquent comment en bénéficier.

- **Réseau Entreprise Europe**

Le réseau Entreprise Europe aide les PME européennes à tirer le plus grand parti non seulement du marché intérieur, mais aussi des marchés en expansion à l'étranger. C'est un véritable guichet unique qui permet:

- de développer les entreprises sur de nouveaux marchés;
- de trouver de nouvelles technologies ou de concéder une licence pour de nouvelles technologies;
- d'avoir accès aux possibilités de financement de l'UE et aux fonds de l'UE consacrés à la recherche.

Quelque 600 organisations partenaires, notamment des chambres de commerce et d'industrie, des centres de technologie, des universités et des agences de développement, proposent des services à travers tous les États membres de l'Union européenne. Le réseau Entreprise Europe compte plus de 3 000 collaborateurs expérimentés et est également présent dans 26 pays tiers, dont certaines des économies mondiales ayant la plus forte croissance: les États-Unis, la Russie, la Chine, l'Inde et le Brésil.

L'appel à propositions concernant l'établissement du réseau prévu par le programme COSME a été publié le 22 janvier 2014 (http://een.ec.europa.eu/).

- **Bureaux d'assistance DPI pour la Chine, l'ANASE et le MERCOSUR**

Les bureaux d'assistance DPI de l'Union européenne pour la Chine et la région ANASE dispensent aux PME des conseils spécialisés sur les questions liées au droit de propriété intellectuelle, peuvent les mettre en relation avec des experts extérieurs et organisent des formations générales ou sur mesure. Les responsables de PME européennes peuvent poser directement des questions concernant des affaires confidentielles, et ce en personne, par courrier électronique, par téléphone ou par télécopieur. Ils recevront une réponse rapide et *gratuite*.

http://www.china-iprhelpdesk.eu/fr

http://www.asean-iprhelpdesk.eu/

http://www.mercosur-iprhelpdesk.eu

3. Centres européens d'entreprises

Outre le réseau Entreprise Europe, l'Union européenne compte **plusieurs centres d'entreprises en Asie**, mis en place par la DG DEVCO. Ces centres aident toutes les entreprises européennes à établir et à développer une présence commerciale sur le marché du pays tiers concerné. Ils offrent également des informations, des conseils sur le marché en question et des solutions pratiques pour investir et lancer une activité commerciale.

- **Centre européen des affaires et des technologies (EBTC) en Inde**

(http://www.ebtc.eu/)

- **Centre européen pour les PME en Chine**

(http://www.eusmecentre.org.cn/)
(http://ec.europa.eu/delegations/china/documents/projects/eu_sme_centre.pdf)

- **Centre d'affaires Europe-ANASE (EABC) en Thaïlande**

(http://www.eabc-thailand.eu/)

- **Soutien aux entreprises européennes sur les marchés d'Asie du Sud-Est (SEBSEAM) en Indonésie, en Malaisie, aux Philippines et au Viêt Nam**

En 2013, quatre nouvelles actions de soutien aux entreprises ont été lancées. Désignées par l'acronyme SEBSEAM, elles visent à soutenir les entreprises européennes sur les marchés d'Asie du Sud-Est et plus précisément en Indonésie, en Malaisie, aux Philippines et au Viêt Nam. Durée de l'opération: 2013-2018.

En 2014, ces actions seront étendues au Myanmar, au Cambodge et au Laos. Durée de l'opération: 2014-2020.

- À la suite d'un appel à propositions, deuxième tranche de financement de l'UE en faveur du **Centre européen pour les PME en Chine** (engagement de 6 millions d'euros de la part de l'Union européenne, avec un cofinancement d'un million d'euros) - Durée de l'opération: 2014-2019.

- Création de **la plateforme de coordination pour l'internationalisation des entreprises de l'UE;** marché de services à attribuer en 2014 (engagement de 1,3 million d'euros) - Durée de l'opération: 2014-2019.

4. Missions pour la croissance

Afin de soutenir l'internationalisation et la compétitivité des PME européennes, M. **Antonio Tajani, vice-président de la Commission, a dirigé de nombreuses missions de l'UE pour la croissance dans les pays tiers**.

Lors de ces voyages, M. Tajani était accompagné de groupes de chefs d'entreprise et d'associations industrielles**.** Ces missions ouvrent des portes aux PME européennes, en leur permettant de participer à des réunions politiques avec les autorités, de rencontrer les représentants d'entreprises locales et d'avoir un aperçu de l'environnement administratif et réglementaire de ces pays.

Les prochaines **missions pour la croissance se dérouleront au sein de l'Union européenne**: **en Belgique (18 et 19 février), en Grèce (10 et 11 mars), en Italie (13 et 14 mars en Campanie ainsi que 27 et 28 mars en Sicile)** et **en Espagne (3 avril en Andalousie et 4 avril en Estrémadure)**. Les missions internationales reprendront ensuite. Pour savoir comment y participer, consulter la page web suivante: http://ec.europa.eu/enterprise/initiatives/mission-growth/missions-for-growth/index_en.htm

5. Réseau d'associations d'entreprises européennes (EBO)

Le réseau mondial EBO (www.eboworldwidenetwork.eu) est le seul à représenter les intérêts des entreprises de toute l'Union européenne dans les pays tiers. Il favorise les échanges d'opinions entre

ces associations et leur pays d'accueil. Il vise également à établir des relations plus étroites entre les services de la Commission et ces organisations, en sensibilisant ces dernières aux activités et priorités d'action de l'UE et en améliorant l'accès aux marchés des pays tiers pour les entreprises européennes. Le réseau EBO, en pleine expansion, intervient aujourd'hui dans des pays tels que le Brésil, la Chine, les États-Unis, et bien d'autres.

6. Autres instruments à l'appui de l'internationalisation des PME

- **EUREKA: programme Eurostars**

Ce programme offre un financement pour la recherche internationale aux PME européennes qui consacrent 10 % de leur chiffre d'affaires ou la totalité de leurs équivalents plein temps (EPT) à la recherche.

www.eurostars-eureka.eu

- **Base de données sur l'accès aux marchés**

Cette base fournit aux exportateurs européens des informations capitales sur les tarifs douaniers, les formalités d'importation, les statistiques et les obstacles au commerce, ainsi que la possibilité de signaler ces derniers à la Commission européenne.

http://madb.europa.eu/madb/indexPubli.htm

- **Fiscalité et douanes: bases de données électroniques**

La page web ci-dessous contient la liste de toutes les bases de données de la Commission ayant trait aux douanes et à la fiscalité.

http://ec.europa.eu/taxation_customs/common/databases/index_fr.htm

- **Instruments de défense commerciale: protéger les PME de l'Union européenne contre les pratiques déloyales**

Le document ci-après explique comment sont protégés les intérêts des PME en cas d'adoption de mesures de défense commerciale, concernant notamment les importations subventionnées à bas prix en provenance de pays tiers. Il indique également ce qu'il faut faire si des mesures antidumping, antisubventions ou des mesures de sauvegarde en application dans un pays tiers touchent une PME européenne exportant vers ce pays.

http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2013/april/tradoc_151015.pdf

- **Obstacles techniques au commerce (point d'information)**

Pour que les petites entreprises européennes puissent profiter pleinement du commerce international, les obstacles techniques au commerce non justifiés doivent être levés. Des informations complémentaires sur l'accord international conclu en la matière sont disponibles sur la page web qui lui est dédiée:

http://ec.europa.eu/enterprise/tbt/index.cfm?FUSEACTION=main.viewMain&dspLang=FR

- **Promouvoir les activités internationales des PME**

Cette page web de la DG Entreprises et industrie de la Commission européenne permet d'accéder à une série d'études concernant l'internationalisation des PME. http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/market-access/internationalisation/index_en.htm

- **Accéder au marché mondial**

Au-delà des frontières du marché unique, des débouchés s'offrent aux petites entreprises européennes. Pour plus d'informations sur l'accès aux marchés, la concurrence sur le marché mondial et la libéralisation des échanges: http://ec.europa.eu/enterprise/policies/international/index_en.htm

- **«Understanding China»**

Cette plateforme propose aux organisations représentant les entreprises une formation leur permettant d'aider leurs membres à mieux comprendre l'économie chinoise et à augmenter leur compétitivité sur ce marché. http://www.understandingchina.eu/

- **Centre de coopération industrielle UE-Japon**

Cette organisation encourage les échanges de connaissances et de savoir-faire entre les entreprises européennes et japonaises et les aide à améliorer leur compétitivité et leur collaboration. http://www.eu-japan.eu/

- **Informations sur le Japon pour les entreprises européennes**

Le centre de coopération industrielle UE-Japon a examiné plus de 1 600 liens concernant le Japon et est heureux d'offrir ses résultats en ligne. Ce site internet compte plusieurs chapitres qui expliquent tout ce qu'il faut savoir pour faire des affaires au Japon ou avec des Japonais.

http://www.eubusinessinjapan.eu/

- **Programme «Passerelle» de l'Union européenne: des débouchés pour les entreprises européennes au Japon et en Corée**

  Ce programme est destiné aux entreprises européennes de secteurs bien précis qui veulent développer une coopération commerciale avec le Japon et la Corée. Il finance et organise des missions commerciales concernant, entre autres, la haute technologie, la mode et l'architecture d'intérieur.

http://www.eu-gateway.eu/home

- **Programme de formation des cadres au Japon et en Corée du Sud**

Cette initiative vise à aider les entreprises européennes, dont les PME, à prospérer sur les marchés du Japon et de Corée du Sud. Elle offre et finance un programme de formation intensif, destiné aux cadres, qui combine conférences, cours de langue et stages.

http://www.euetp.eu/

- **Portail transatlantique UE-États-Unis sur les DPI**

Cette page web permet aux PME des deux côtés de l'Atlantique d'accéder à de nombreuses ressources sur les droits de propriété intellectuelle (DPI): http://ec.europa.eu/enterprise/initiatives/ipr/index_fr.htm